

**COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS
DE CONSULTATION DE DEMANDE DE
COTATIONS**

**N°001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021
du 25/01/2021 TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN
BOIS, D'UN BUREAU POUR
ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE
LATRINES A TROIS
COMPARTIMENTS A L'ECOLE
PUBLIQUE BILINGUE DE MADA
KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE
TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN
BUREAU POUR ENSEIGNANT A
L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA,**

DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût prévisionnel

N/D

4. Délai de livraison

Cent vingt (120) jours

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS SECTEUR

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

7. Financement

PNDP (IDA III)

8. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TOKOMBERE (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de TOKOMBERE à partir du 26/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

10. Remise des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de TOKOMBERE Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de TOKOMBERE sis à TOKOMBERE

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

N°_001_/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 du 25/01/2021RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME NORD.

“À n’ouvrir qu’en séance de dépouillement” ».

Les offres doivent être reçues à l’adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l’heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l’heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres

Le __16/02/2021__, à 12 heures

11. Cautionnement provisoire

N/D

12. Recevabilité des offres

N/D

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de TOKOMBERE en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d’ouverture des plis

Le __16/02/2020____, à 13 heures

Lieu d’ouverture des plis

Commune de TOKOMBERE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d’ouverture des plis.

14. Critères d’évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l’offre du

soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 17/24) ;

Pièces falsifiées et fausse déclaration

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire.

15. Attribution

Le Maire de la Commune TOKOMBERE Autorité contractante, invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Photocopie légalisée Carte Contribuable
- Attestation et plan de localisation
- Attestation de non redevance fiscale
- Attestation de la CNPS
- Attestation de non faillite
- Certificat de non exclusion par ARMP
- Attestation de domiciliation bancaire
- Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements complémentaires

N/D

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE
TIKIRE BOUKAR